



GOURNAY
SUR MARNE

Service administratif/régie

01.43.05.06.41

espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

1^{ère} inscription

Renouvellement d'inscription

CLASSE PREVUE EN 2025-2026 :

■ FICHE ENFANT (1 par enfant)

Année scolaire 2025-2026

Tout dossier incomplet ne sera pas réceptionné

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT A INSCRIRE (REPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

En cas d'adoption, cocher la case

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH : OUI NON (si OUI joindre une copie de la notification)

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI Médical : OUI NON

Votre enfant a-t-il une allergie alimentaire : OUI NON

► Si OUI, merci de fournir un certificat médical récent afin d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Sans ce dernier, validé par toutes les parties, aucun panier repas ne pourra être pris à la cantine.

Régime alimentaire spécifique : Sans viande Sans porc

Les vaccinations de l'enfant sont-elles à jour : OUI NON

Si l'enfant a plus de 6 ans, peut-il quitter l'accueil de loisirs seul ? : OUI NON

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

RESERVATION PERMANENTE A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire une demande de réservation permanente à la restauration scolaire, merci de cocher la fréquentation souhaitée sur l'année (la facturation sera faite selon ces informations).

Jours	Restauration scolaire
Lundi	
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

À partir de quelle date souhaitez-vous que votre enfant déjeune à la restauration ?

RESERVATION OCCASIONNELLE A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire des réservations de façon « occasionnelle », merci de le faire sur votre espace gournaysien en respectant les délais impartis de réservation / annulation.

Les réservations peuvent être faites jusqu'à la veille au soir.

Les annulations devront être faites en respectant le délai de 7 jours mentionné dans le règlement de fonctionnement disponible sur le site internet de la Ville. Toute réservation non annulée dans ce délai, sera facturée.

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER MON ENFANT (REPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Nom, prénom (indiquer 4 personnes au maximum)	Lien de parenté avec l'enfant	N° de téléphone
1-		
2-		
3-		
4-		

Vous pourrez ajouter d'autres contacts sur votre espace gournaysien dans l'onglet « entourage ».

ACCORD PARENTAL (ou de la personne qui confie l'enfant)

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur⁽¹⁾
père, mère, tuteur.⁽¹⁾ de l'enfant autorise :

- Mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par l'accueil de loisirs et m'engage à vous informer et justifier de toute contre-indication, d'ordre médical, durant la validité de l'inscription.
- Les services de la ville de Gournay-sur-Marne à procéder à la prise de vue de mon enfant, la publication et la diffusion gratuite, sur ses supports de communication, des photos et films qui pourraient être pris dans le cadre des activités du service et qui feraient apparaître mon enfant.
- Le responsable de l'accueil de loisirs de Gournay-sur-Marne à prendre sur avis médical, en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence (hospitalisation, intervention chirurgicale, traitement médical). Les frais occasionnés pour le traitement de l'enfant seront à la charge de la famille.

⁽¹⁾Rayer la mention inutile

IMPORTANT :

Toute modification concernant les informations données, doit être signalée (adresse, numéro de téléphone, situation de famille, noms et numéros de téléphone des personnes autorisées à venir chercher l'enfant).

Il est à noter !

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, tout enfant déposé aux activités périscolaires et/ou extrascolaires sans avoir fait les réservations ne pourra être pris en charge par l'équipe d'animation.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur responsable légal de l'enfant certifie que les informations fournies sont exactes.

Fait à le

Signature